



CHAMPIONNAT NATIONAL 2023

Carabine

2 au 10 août 2023

Trois-Rivières - Québec



Funded by the Government of Canada
Financé par le gouvernement du Canada

Canada
[Sport - Canada.ca](https://sport-canada.ca)

MESSAGE DES ORGANISATEURS DE LA COMPÉTITION

Au nom du comité organisateur et de la Fédération de tir du Canada (FTC), nous souhaitons la bienvenue à tous les participants au Championnat national de carabine de 2023. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, le championnat aura lieu au Québec dans les installations du Club sportif de la Mauricie. Ce club dispose d'un champ de tir air comprimé climatisé de 10 pas de tir et d'un champ de tir extérieur de 10 pas de tir pour les épreuves de 50M. Les installations sont accessibles aux athlètes ayant un handicap (AAH) et sont équipées de cibles électroniques SIUS. Lors de la compétition, les athlètes auront la possibilité d'obtenir une « note de qualification », selon les critères établis par la FTC. L'événement servira en outre d'épreuve de sélection pour les équipes haute performance de la FTC (conformément à la plus récente version des Critères de sélection des athlètes affichée sur le [site Web](#) de la FTC). Nous nous réjouissons de présenter un championnat national ouvert qui s'adresse à tous les athlètes canadiens, qu'ils aspirent ou non à devenir membres de l'équipe nationale. La Fédération de tir du Canada accorde une grande importance au développement des athlètes de tous âges et de tous niveaux d'habileté et est d'avis que la participation à des compétitions de haut niveau enrichit l'expérience sportive des athlètes et fait progresser les performances individuelles. Nous tenons à remercier les nombreux bénévoles qui ont mis leur temps, leur expertise et leurs efforts afin que nous puissions présenter cette compétition. Il n'aurait pas été possible de tenir un événement de cette envergure sans leur remarquable contribution. Nous saluons notamment le travail des membres du comité organisateur qui ont joué un rôle clé dans la préparation de cette compétition : Gérard Michaud, Guillaume Paré, Michel Poitras, Sylvain Leclerc, Manon Normandin, Christian Jacques, Jean Delisle ainsi que les membres bénévoles du Club sportif de la Mauricie. Nous souhaitons le meilleur des succès à tous les athlètes.

Bonne compétition!

Guillaume Paré
Responsable secteur carabine
Directeur de la compétition

Manon Normandin
Officiel en chef

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Inscription et tarifs

Vous devez obligatoirement vous inscrire et payer en ligne sur [le site Web](#) de la Fédération de tir du Canada. En utilisant le système en ligne et vous recevrez un courriel de confirmation lorsque la transaction sera effectuée.

Tous les concurrents internationaux recevront leur lettre d'invitation dès que leur paiement aura été reçu.

Date limite pour les inscriptions : 15 juin 2023

Il convient de souligner que les frais administratifs obligatoires ne sont pas remboursables en cas de désistement.

Après la date limite, les inscriptions ne seront acceptées que s'il reste des places et seront assujetties à des frais d'inscription tardive de 25 \$, quelle que soit la discipline.

La tenue des épreuves de carabine sportive et de chasse sera conditionnelle à ce qu'au moins 5 participants y soient inscrits. Les concurrents des épreuves de carabine sportive et de chasse doivent s'inscrire obligatoirement, avant la date limite d'inscription, sur le site web de la FTC afin de déterminer si les épreuves seront présentées. Aucune inscription ne sera acceptée sur place ou après le début de la compétition. Si les épreuves sportives et de chasse ne sont pas présentées faute de participants, les inscriptions seront remboursées au complet incluant les frais administratifs.

Inscriptions ISSF	100,00 \$
Inscriptions ISSF- junior	85,00 \$
Équipe mixte ISSF	30,00 \$
Inscriptions ISSF - Couché	85,00 \$
Inscriptions ISSF - Couché - Junior	70,00 \$
Inscriptions WSPS	100,00 \$
Sportive et chasse	85,00 \$
Sportive et chasse - Junior	70,00 \$
Frais d'inscription	100,00 \$
Inscription tardives (après le 15 juin)	25,00 \$

1.2 Champ de tir - Club sportif de la Mauricie

Le Championnat national aura lieu à Trois-Rivières (Québec), au :

Club sportif de la Mauricie.

1500, Route Bradley
Trois-Rivières, Québec G8V 2J6

Le champ de tir se trouve à environ 1h15 de l'Aéroport international Jean-Lesage (YQB) situé à Québec. Il est également possible d'arriver à l'aéroport international Pierre-Eliot-Trudeau de Montréal (YUL). En fonction de l'achalandage du réseau routier de Montréal, il faut alors prévoir environ 2h30 de route pour se rendre à Trois-Rivières.

Nous tenons à souligner que le champ de tir n'est pas desservi par les transports en commun et qu'il n'y aura pas de service de navette entre les hôtels, le Centre et l'aéroport.

1.3 Équipement à apporter au champ de tir

Les athlètes doivent apporter tout l'équipement dont ils ont besoin. Le club de tir ne fournit pas les tapis de tir.

1.4 Hébergement

Voici une liste sommaire des principaux hôtels situés à Trois-Rivières. Il incombe aux participants de réserver leur propre hébergement. Aucun tarif de groupe n'a été négocié avec les hôtels pour la compétition. Veuillez réserver tôt puisque Trois-Rivières est une ville populaire en été.

Hôtel	Adresse	Contact
Les Suites Laviolette (Ascend)	7201, Rue Notre Dame O Trois-Rivières G9B 1W2	819-377-4747
Comfort Inn	6255 Rue Corbeil Trois-Rivières G8Z 4P9	819-371-3566
Travelodge Wyndham	3600 Boul Gene-H.-Kruger Trois-Rivières G9A 4M3	819-379-3232
Hôtel Delta	1620 Rue Notre Dame Centre Trois-Rivières G9A 6E5	819-376-1991
Hôtel Gouverneur	975 Rue Hart Trois-Rivières G9A 4S3	888-910-1111
Super 8	3185 Boul St-Jean Trois-Rivières G9B 2M4	819-377-5881
Holiday Inn Express & Suites	2000 Rue des Grands-Marché Trois-Rivières G9B 0Y9	819-841-4774

1.5 Transport

Les participants ont la responsabilité d'organiser leurs déplacements vers le champ de tir et leur lieu d'hébergement.

Il est possible de louer un véhicule à l'Aéroport international de Québec ou celui de Montréal. Veuillez consulter les sites web des 2 aéroports afin de connaître les différents fournisseurs disponibles.

1.6 Repas

Il n'y a pas de restaurant situés à proximité du champ de tir. Il est toutefois possible de se faire livrer des repas au champ de tir.

1.7 Carte de membre FTC

Tous les concurrents doivent être membres en règle de la Fédération de tir du Canada (FTC). Le bureau national de la FTC vérifiera si tel est le cas avant la tenue de la compétition, lors de l'inscription. Tous les concurrents doivent être en mesure de fournir une preuve d'adhésion ou doivent payer les droits d'adhésion au moment de l'inscription.

Les Américains qui sont membres en règle de la NRA ou d'USA Shooting pour l'année 2023 ne sont pas tenus d'être membres de la FTC.

Remarque : Les athlètes qui ne sont pas citoyens canadiens doivent fournir une preuve d'assurance valide au Canada, à défaut de quoi ils devront payer les droits d'adhésion à la FTC.

[Shooting Federation of Canada - Joignez-vous à nous \(sfc-ftc.ca\)](http://sfc-ftc.ca)

1.8 Classifications

Les membres de la Fédération de tir du Canada (FTC) titulaires d'une classification à jour et valide participeront aux épreuves de leur catégorie respective.

Les concurrents américains titulaires d'une carte de classification/d'un passeport 6 numérique à jour d'USA Shooting pour les épreuves de l'ISSF ou d'une classification à jour de la NRA pour les épreuves autres que celles de l'ISSF se verront attribuer la classification équivalente de la FTC.

Tous les concurrents sont priés de s'inscrire en fonction de leur véritable classification. Ceci fera l'objet d'une vérification du bureau national de la FTC avant la compétition. Cependant, tous les concurrents devront fournir une preuve de classification lors de l'inscription.

Les concurrents qui ne sont actuellement pas titulaires d'une classification à jour de la FTC ou d'USA Shooting pour les épreuves de l'ISSF ou d'une classification à jour de la NRA pour les épreuves autres que celles de l'ISSF pourront participer en tant que :

- (a) expert temporaire dans les épreuves de carabine sport;
- (b) expert temporaire dans toutes les épreuves autres que celles de l'ISSF;
- (c) maître temporaire dans toutes les épreuves de l'ISSF;
- (d) vétéran, junior international ou sous-junior (pour les concurrents qui n'ont pas de classification mais qui se qualifient en fonction des règles sur l'âge).

Après avoir pris part à un match de la FTC, les concurrents américains seront classés dans une catégorie de la FTC en fonction des résultats obtenus lors du match en question. Le concurrent devra ensuite utiliser cette catégorie lors de tous les autres matches de la FTC, à moins qu'il ne soit classé dans une nouvelle catégorie, comme le serait un tireur de la FTC. Il est également recommandé de consulter les règles de classification propres à chacune des disciplines. Il n'y a pas de classification pour l'épreuve de carabine de chasse. Le jury est autorisé à corriger les erreurs manifestes.

Classifications :

Hommes et femmes	Maître – MA
	Expert – EX
	Tireur d'élite -TE
	Franc-tireur – FT
	Junior international – JRI – moins de 21 ans le 31 décembre de l'année de la compétition
	Sous-junior – moins de 16 ans le 31 décembre de l'année de la compétition
	Vétéran – 55 ans et plus en date du 1er janvier 2023
Handisport carabine .22	SH1
	SH2
Handisport Carabine Air	SH1

Veuillez cocher les abréviations appropriées lors de l'inscription.

Remarque : Un tireur vétéran, junior intermédiaire ou junior (qui s'acquitte du plein montant de l'inscription) peut participer à toutes les épreuves, sauf les exceptions mentionnées, et est admissible à tous les prix, tel que précisé, y compris les prix décernés dans les catégories « vétéran », « junior intermédiaire » et « junior ». Les vétérans doivent utiliser l'équipement approprié pour être admissibles, c.-à-d. pas de lunettes de visée. DE PLUS, les vétérans qui ont « arrêté la compétition » sont autorisés à utiliser leur « vieil » équipement même si celui-ci ne répond plus aux règles actuelles (ils participeront alors à titre de vétérans seulement).

1.9 Programme de haute performance de la FTC

Les critères pour les équipes de haute performance et identifiées de la FTC se trouvent sur le site Web de la Fédération de tir du Canada [ici](#). Les athlètes peuvent tirer des scores de qualification aux Championnats nationaux canadiens de carabine 2023 pour les équipes nationales et de développement de haute performance 2024 (uniquement ceux qui ne font pas actuellement partie de l'équipe de haute performance 2023), l'équipe nationale junior 2024 et l'équipe identifiée 2024. Pour que les scores soient éligibles, les athlètes doivent soumettre un formulaire [QSDR](#) sur le [portail](#) de haute performance avant le 2 juillet 2023.

Les Championnats nationaux canadiens de pistolet 2023 sont également un événement de qualification pour les Jeux panaméricains 2023 et les Championnats panaméricains 2024. Les deux épreuves sont des épreuves de qualification olympique de Paris 2024. Tous les détails sur le processus de qualification peuvent être trouvés [ici](#).

Si vous avez des questions à ce sujet, communiquez directement avec le bureau de la FTC (admin@sfc-ftc.ca). Aucune information ne sera communiquée à propos du processus dans le cadre de la compétition.

1.10 Règlements

Les plus récentes règles publiées par l'ISSF, y compris les modifications, interprétations et rectificatifs subséquentement affichés sur le site Web de l'ISSF, s'appliqueront à toutes les épreuves ISSF (incluant les finales). Les athlètes et les entraîneurs ont la responsabilité de prendre connaissance des règles de l'ISSF, qui peuvent être consultées (en anglais) sur le site Web :

https://www.issf-sports.org/theissf/rules_and_regulations.ashx

Les épreuves de carabine sportives seront régies par les règles en vigueur de la FTC pour cette discipline. En ce qui concerne la carabine de chasse, les règles rédigées par Red Bowes et mises à jour par Robert Wood s'appliqueront.

Les jurys (vérification de l'équipement, classification et appels) qui superviseront le Championnat national canadien de carabine de 2023 seront nommés par la Section de la carabine. Des officiels de tir qualifiés titulaires des licences appropriées dirigeront les compétitions. En ce qui concerne l'utilisation des cylindres d'air ou de CO2 seulement, voir la règle 6.2.4.2. du livre de règlements de l'ISSF, qui stipule ce qui suit : « Il incombe à l'athlète de s'assurer que tout cylindre d'air ou de CO2 utilisé n'a pas dépassé sa date de validité. Ceci pourrait faire l'objet d'une inspection lors de la vérification de l'équipement. » Les protêts seront examinés par le jury. Chaque protêt coûte 25,00 \$. Les décisions du jury sont finales.

1.11 Réunion annuelle de la section carabine

Afin de rejoindre un maximum de membres, la réunion de la section carabine sera tenue en présentiel au champ de tir ainsi que virtuellement le 5 août à 18h ou immédiatement après la fin de la pratique officielle air.

Si vous ne pouvez être présent en personne veuillez utiliser le lien suivant :

[SFC FTC Rifle Section | Jitsi Meet](#)

1.12 Heure de début des matchs

Il convient de souligner que les heures qui sont indiquées dans le programme pour les épreuves de l'ISSF correspondent à l'heure du premier tir faisant l'objet d'un POINTAGE.

Pour les épreuves de carabine sportives et de chasse, l'heure mentionnée dans le programme est l'heure du premier coup d'essai.

Veuillez tenir compte des heures mentionnées dans le présent programme. Comme cela peut parfois se produire, il est possible que certaines circonstances entraînent des retards.

Les épreuves ne débiteront pas avant l'heure affichée, mais elles pourraient commencer plus tard. Nous vous demandons donc d'être prêt à l'heure indiquée.

1.13 Avis spécial du comité de compétition

Les pénalités décrites ci-dessous s'appliqueront si le tir d'un concurrent frappe la plaque de protection de la cible électronique :

Première occurrence : Carton jaune – Avertissement

Deuxième occurrence : Carton vert – 2 points de pénalité

Troisième occurrence : Carton rouge – Disqualification pour cause de tir dangereux

Le résultat obtenu jusqu'à ce moment sera inscrit sur les fiches de pointage. Le concurrent n'aura droit à aucun remboursement.

1.14 Sécurité

Toutes les règles de sécurité relatives aux armes à feu qui sont pertinentes s'appliqueront.

Les personnes qui contreviendront aux règles de sécurité ou aux directives des officiels de tir ou du jury du pas de tir pourraient être disqualifiées et/ou expulsées. Il est recommandé que tous les concurrents et les officiels se trouvant sur le pas de tir pendant que les concurrents s'exécutent portent des lunettes de sécurité.

Toute urgence médicale devrait immédiatement être signalée à un officiel de tir.

Le comité organisateur et la Fédération de tir du Canada ne sont pas responsables des articles perdus ou volés ou de tout article oublié dans les installations de tir lors de la compétition.

Aucune arme à feu ou à air comprimé ne pourra être transportée hors du champ de tir sans étui.

1.15 Permis pour les concurrents internationaux

Les concurrents qui entrent au Canada une carabine à air comprimé dont la vitesse initiale est inférieure à 500 pieds par seconde n'ont pas besoin de permis. Les concurrents n'habitant pas le Canada peuvent consulter le site de la GRC (<http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index-fra.htm>) pour plus d'information au sujet du formulaire CAFC 909 qui doit être rempli pour apporter des armes à feu au Canada. Des informations sont aussi fournies sur le site Web de la FTC (<https://www.sfcftc.ca/fr/Tireurs-visitant-le-Canada>). Pour plus de renseignements et pour recevoir une « lettre d'invitation », veuillez communiquer avec Guillaume Paré, directeur de la compétition, en faisant parvenir un courriel à l'adresse gpare@fqtir.qc.ca.

À l'attention des concurrents internationaux : Nous tenons à vous informer que nous ne faisons PAS affaire avec des tierces parties pour la vente d'inscriptions ou de visas dans le cadre de cet événement. Une personne qui vous offre un tel service commet un acte frauduleux qui devrait être signalé aux autorités compétentes. Nous ne sommes nullement associés à de tels actes. Nous vous demandons de vous inscrire auprès de nous SEULEMENT. Chaque concurrent a la responsabilité de présenter les demandes nécessaires en vue d'obtenir un visa de voyage ou une autorisation pour entrer au Canada avec son équipement, mais nous ne sommes malheureusement PAS en mesure de vous aider à poursuivre ce processus.

1.16 Agent propulsif pour carabines à air comprimé

De l'air comprimé sera offert pour le remplissage des cylindres de carabine, mais les concurrents doivent apporter leurs propres adaptateurs pour le réservoir/les cylindres. Le CO2 ne sera pas fourni; si des concurrents utilisent cet agent propulsif, ils devront l'apporter avec eux.

1.17 Usage du tabac, vapotage, consommation de cannabis et de substances illégales

L'usage du tabac et le vapotage sont interdits sur tous les pas de tir, dans les bureaux de statistique et de pointage, dans toute pièce ou tente fermée. Si vous désirez fumer ou utiliser une vapoteuse, nous vous prions de vous rendre au-delà du stationnement. Il est complètement interdit de consommer des boissons alcoolisées, du cannabis ou des substances illégales sur le site.

1.18 Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage pourraient être réalisés par la Fédération de tir du Canada et le Centre canadien sur le dopage sportif (CCDS), conformément aux règlements antidopage de l'ISSF et du Comité international olympique.

1.19 Jurys et officiels

Des renseignements détaillés sur les jurys et les officiels seront affichés au(x) pas de tir, le cas échéant.

1.20 Résultats de la compétition

Les résultats des épreuves seront affichés sur le site Web de la FTC dès qu'ils seront disponibles, et, lorsque l'ensemble de la compétition aura été disputée. Ils seront également transmis par courriel aux participants en utilisant l'adresse courriel inscrite au dossier de la FTC.

1.21 Code vestimentaire

Tous les concurrents, officiels, entraîneurs, bénévoles et autres parties associées à cet événement doivent se conformer à la politique de l'ISSF en lien avec le code vestimentaire, qui figure à l'appendice I. Il incombe au jury de faire appliquer le code vestimentaire.

1.22 Code d'éthique

Tous les concurrents, officiels, entraîneurs, bénévoles et autres parties associées à cet événement doivent se conformer à la politique de l'ISSF en lien avec le code d'éthique, qui figure à l'appendice II. En cas d'infraction à ladite politique, veuillez immédiatement adresser un rapport officiel à la directrice de la compétition, à l'officiel en chef du pas de tir et/ou au président de la Section du pistolet ou de la carabine.

Comportement répréhensible : Il convient de souligner que le comité organisateur ne tolérera aucune forme d'abus à l'endroit des bénévoles, des officiels ou des concurrents. Si le comité organisateur détermine que des abus ont été commis ou que le Code d'éthique de l'ISSF a été enfreint, il expulsera toute personne responsable de ladite infraction. Cette personne se verra interdire l'entrée de toute installation utilisée dans le cadre du Championnat national.

1.23 COVID et politique de vaccination de la FTC

Compte tenu de l'évolution constante des protocoles liés à la COVID-19, la politique de vaccination à jour de la FTC s'appliquera lors de l'événement. De plus, toute directive émise par le gouvernement provincial du Québec en ce qui concerne la COVID-19 sera suivie, conformément à ce qui a été publié et au mieux des connaissances du comité organisateur. Tous les participants sont encouragés à être pleinement vaccinés contre la COVID-19 (au moyen d'un vaccin approuvé) et à porter un masque protecteur lorsqu'ils se trouvent à l'installation de tir. À la suite de discussions avec la FTC, il a été confirmé que les athlètes n'auront pas à se soumettre à des tests de dépistage aléatoires de la COVID-19 lors de l'événement. La politique de vaccination à jour de la FTC peut être consultée à la section « Politiques » du site Web de l'organisation, à l'adresse :

<https://sfc-ftc/fr/politiques>.

2. ÉPREUVES CARABINE

2.1 Horaire du championnat

Voici l'horaire complet de la compétition :

	Site	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	
2023-08-02	Bureau	Accueil et vérification équipement												
	50 M		3P - homme PET			3P - femme PET			Match couché 50M relève 1					
	10 M	Entraînement libre												
2023-08-03	Bureau	Accueil et vérification équipement												
	10 M	Entraînement libre												
	50 M		3P - homme 1			3P - femme 1			Match couché 50M relève 2					
2023-08-04	Bureau	Accueil et vérification équipement												
	10 M	Entraînement libre												
	50 M	3P - femme 2			3P - homme 2			Finales 3P femme		Finale 3P homme		Remise des médailles		
2023-08-05	Bureau	Accueil et vérification équipement												
	10 M	Femme Air PET					Homme Air PET							
	50 M	Fermé												
2023-08-06	Bureau	Accueil et vérification équipement												
	10 M	Femme air relève 1		Femme air relève 2		Femme air relève 3		Équipe mixte 1		Équipe mixte 2				
	50 M	Fermé												
2023-08-07	Bureau													
	10 M	Homme air relève 1		Homme air relève 2		Homme air relève 3		Femme air relève 4		Femme air relève 5		Femme air relève 6		
	50 M	Fermé												
2023-08-08	Bureau	Accueil												
	10 M	Homme air relève 4		Homme air relève 5		Homme air relève 6		Finale air femmes		Finale air hommes		Remise des médailles		
	50 M	Fermé												
2023-08-09	50 M		Sportive couché relève 1		Sportive 3p relève 1			Carabine de chasse relève 1						
2023-08-10	50 M		Sportive 3p relève 2		Sportive couché relève 2		Carabine de chasse relève 2		Remise des médailles					

**Cet horaire pourrait être modifié en fonction du nombre d'inscriptions.
Une version finale sera remise aux athlètes à leur arrivée et publiée au champ de tir.**

2.2 Résumé des épreuves

Épreuves	Parcours	Cibles
Carabine à air ISSF 10M	2 épreuves de 60 coups	Électroniques
Carabine à air ISSF mixte 10M	1 épreuve de 30 coups par membre de l'équipe	Électroniques
Carabine 3 positions ISSF 50M	2 épreuves comportant 20 coups à genou, couché et debout	Électroniques
Carabine Match couché 50M	2 épreuves de 60 coups	Électroniques
Paratir – Carabine SH1 ou SH2	2 épreuves de 60 coups	Électroniques
Carabine sportive couché 50M	2 épreuves de 60 coups	Électroniques
Carabine sportive 3 positions 50M	2 épreuves comportant 20 coups à genou, couché et debout	Électroniques
Carabine de chasse 50M	2 épreuves de 60 coups	Papier 4 diagrammes de 5 coups chacun

Notes

- L'attribution des pas de tir sera effectuée aléatoirement.
- L'horaire ainsi que la composition des relèves seront affichés au club de tir avant la compétition.
- Les athlètes seront appelés sur la ligne de tir 10 minutes avant le début de la période de tir d'ajustement.
- La période de tir d'ajustement sera de 15 minutes.
- Les épreuves masculines et féminines de carabine 3 positions seront disputées simultanément si le nombre de participants le permet.

Équipes

- Épreuve ouverte de l'ISSF et position couchée junior de l'ISSF : équipes mixtes formées d'hommes et de femmes.
- Carabine 3 positions de l'ISSF : Hommes, hommes juniors, femmes, femmes juniors.
- Carabine à air : Hommes, hommes juniors, femmes, femmes juniors.
- Carabine sportive : Épreuve couchée ouverte, épreuve couchée junior international, carabine 3 positions ouverte, carabine 3 positions junior international.
- Dans toutes les épreuves en équipe, les athlètes juniors peuvent se joindre à une équipe ouverte et à une équipe junior s'ils ont payé les frais applicables aux athlètes adultes.

2.3 Finales

Les finales des épreuves de l'ISSF seront disputées conformément aux règles de l'ISSF actuellement en vigueur.

Épreuve	Participants
Carabine à air femme	8 premières concurrentes canadiennes
Carabine à air homme	8 premiers concurrents canadiens
Carabine 3 positions femme	8 premières concurrentes canadiennes
Carabine 3 positions homme	8 premiers concurrents canadiens

Dans chaque épreuve de l'ISSF, les résultats de la finale serviront à désigner le podium. Les pointages sur cible seront examinés à la fin du match, et les résultats seront affichés.

Les **athlètes juniors** doivent payer les frais applicables aux épreuves seniors afin d'être admissibles aux finales.

2.4 Médailles et trophées

Il y aura des prix de match et des prix par catégorie dans les épreuves masculines et féminines.

Les athlètes juniors peuvent participer aux épreuves pour les prix par catégorie et les prix juniors s'ils paient les frais applicables aux athlètes adultes.

Le nombre de prix par catégorie sera établi en fonction du nombre d'inscriptions par catégorie.

Un ou deux tireurs = un prix.

Trois ou quatre tireurs – deux prix.

Cinq tireurs et plus = trois prix.

Les concurrents internationaux ne peuvent pas remporter le titre de champion canadien et sont uniquement admissibles aux prix par catégorie.

2.5 Vérification de l'équipement

La vérification de l'équipement aura lieu dans la salle située au-dessus du champ de tir à air comprimé. Selon le jour et l'heure indiqués dans le programme des épreuves.

Annexe I

Code vestimentaire ISSF

Cette compétition sera régie selon le code vestimentaire de l'ISSF tel que décrit sur le site suivant :

<https://www.issf-sports.org/dresscode>

Voici les principaux extraits :

6.7 COMPETITION CLOTHING AND EQUIPMENT

6.7.5 ISSF Dress Code

It is the responsibility of athletes, coaches and officials to appear on the ranges dressed in a manner appropriate for a public sports event. Clothing worn by athletes and officials must comply with the ISSF Dress Code. See 6.20 for the full ISSF Dress Code.

6.20 THE ISSF DRESS CODE

ISSF Rule General Technical Rule 6.7.5 states:

“It is the responsibility of athletes, coaches and officials to appear on the range dressed in a manner appropriate for a public sports event. Clothing worn by athletes and officials must comply with the ISSF Dress Code.”

This Rule is the foundation of the ISSF Dress Code.

6.20.4 DRESS REGULATIONS FOR COACHES AND OFFICIALS

EXHIBIT II

Code d'éthique ISSF

Cette compétition sera régie conformément au code d'éthique de l'ISSF :
https://www.issf-sports.org/theissf/rules_and_regulations/code_of_ethics.ashx

Championnats canadiens de carabine 2023

Trois-Rivières, 2 au 10 août 2023

Je reconnais que le Championnat national canadien de tir au carabine comporte plusieurs risques et dangers inhérents, dont les risques associés à l'utilisation et au fonctionnement des armes à feu, et risques connexes, et à la négligence des organisateurs, des bénévoles, des entraîneurs, des autres athlètes et des spectateurs.

J'accepte de plein gré ces risques et l'entière responsabilité de ces risques et dangers, ainsi que le risque de blessure personnelle, de dommages matériels ou de perte associés à ces dangers et risques. En contrepartie de l'autorisation accordée par la Fédération de tir du Canada de participer au Championnat national canadien de carabine de 2023 en qualité de gérant, d'entraîneur, de bénévole, d'athlète ou d'officiel,

j'accepte :

1. la responsabilité de tous les risques et dangers liés à ma participation au championnat et/ou mon voyage aller-retour de cette compétition;
2. de renoncer à toute réclamation que je pourrais avoir à l'égard du directeur de la compétition, de la Fédération de tir du Canada, et leurs directeurs, dirigeants, employés, agents et représentants;
3. de dégager la Fédération de tir du Canada de toute responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, blessure ou coût que je peux subir personnellement ou que peuvent subir mes plus proches parents à la suite de ma participation à la compétition et/ou le voyage aller-retour de cette compétition, pour quelque raison que ce soit, y compris à cause de la négligence du directeur de la compétition ou des officiels;
4. de mettre hors de cause et de dégager la Fédération de tir du Canada de toute responsabilité à l'égard des dommages matériels et des blessures personnelles que je pourrais subir ou que pourrait subir un tiers comme conséquence de ma participation au championnat ou de l'aller-retour du championnat.

Je me retirerai immédiatement de la participation à l'événement et informerai l'officiel le plus proche si, à tout moment, je sens un danger inhabituel ou une condition dangereuse ou si j'ai l'impression d'avoir subi une détérioration de ma forme physique, émotionnelle ou mentale, ou de celle de mes vêtements, mon équipement ou mon équipement, pour continuer à participer en toute sécurité à l'Événement.

Utilisation des renseignements personnels

J'accorde à la Fédération de tir du Canada, au Championnat national canadien de tir au carabine et ses filiales la permission de recueillir, d'utiliser et de divulguer mes renseignements personnels aux fins

suivantes :

- communication des événements, des programmes et de l'information;
- publication des listes de participants et des résultats de la compétition et, par la suite, dans les bulletins d'information, les communiqués de presse et sur le site Web;
- j'accepte que ma photo, des vidéos, les bandes audio et des entrevues soient utilisés;
- je renonce à l'inspection ou à l'acceptation du produit fini;
- l'utilisation de ma date de naissance aux fins de déterminer les groupes d'âge;
- la publication de mes coordonnées aux fins de communication, si j'agis en qualité d'officiel de la compétition.

JE RECONNAIS AVOIR LU ATTENTIVEMENT, COMPRIS ET CONSENTI À CETTE RENONCIATION COMPLÈTE ET DÉFINITIVE ET À L'UTILISATION DE MES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.

Signature du demandeur (si plus de 18 ans): _____ Date : _____

ACCORD DE CODE DE CONDUITE

Je reconnais avoir lu attentivement, compris et accepté de respecter le code de conduite de FTC ([ici](#))

Signature du Participant (si âgé de plus de 18 ans) : _____ Date: _____

Nom du participant: _____

CONSENTEMENT ET DÉCHARGE PAR LE PARENT OU LE TUTEUR

Je/Nous sommes le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) légal(aux) de _____.

JE/NOUS COMPRENNONS PARFAITEMENT qu'il/elle n'est pas majeur(e) et que les sports de tir sur cible peuvent impliquer la possibilité de risques de blessures corporelles et/ou de dommages matériels et, sachant qu'il/elle signe ce document pour participer ou être spectateur(trice), donne par la présente son consentement formel à sa participation à cet événement.

ET EN CONSIDÉRATION du fait que mon enfant mineur se voit accorder un tel accès et qu'il est ainsi autorisé à participer à cet événement, en notre nom et au nom de nos héritiers, exécuteurs et administrateurs, nous dégageons par la présente et déchargeons à jamais la Fédération de tir du Canada et toutes les autres parties, ainsi que toutes les personnes ayant la gestion ou le contrôle de cet événement de toute action, cause d'action, réclamation et demande de quelque nature que ce soit découlant de toute blessure subie par le mineur nommé dans le présent document ou de tout dommage causé à sa propriété ou à la nôtre dans le cas où l'une de ces choses se produirait à la suite de sa participation à cet événement.

JE COMPRENDS/NOUS COMPRENNONS ÉGALEMENT ET CONSENS/CONSENTONS aux dispositions de la CONSENTEMENT À LA VIE PRIVÉE contenues dans le présent document.

EN FOI DE QUOI, nous avons apposé nos signatures à :

_____ ce _____ jour de _____ 20____

SIGNÉ ET REMIS :

Parent/Tuteur: _____

Parent/Tuteur: _____

REMARQUE : Ce document vous sera remis lors de l'inscription, et vous devrez le signer.